L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 JANVIER 1881.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
DE BIDWELL.

Grand succès de la Troupe de Burlesque.

RICE'S SURPRISE PARTY,

Sera donné

Vendredi et Samedi soirs, 14 et 15 Janvier, et Samedi en Matinée, dans le Grand Burlesque Indien,

HIAWATHA.

Avec sa charmante musique, ses superbes costumes et son beaux personnages, etc.

DIMANCHE SOIR, 16 JANVIER

HORRORS.

Qui sera joué jusqu'à nouvel ordre, avec son énorme succès.

Les sièges procurés à l'avance éviteront la désappointement de la foule le soir.

A l'étude, le burlesque musical, BABES IN THE WOODS.

LOTTA

Sera prochainement à l'Académie.

14 jan—

Nouveau Théâtre St-Charles de Bidwell.

Engagement pour une courte saison théâtrale de la

Grande Compagnie Internationale d'Opéra

DE

STRAKOSCH & HESS,

INTERPRETANT LES GRANDS OPERAS EN ANGLAIS,

Sous la direction de

MAX STRAKOSCH......et......C. D. HESS.

Les Fameuses Etoiles Lyriques,

MARIE ROZE et OCTAVIA TORRIANI.

Formant une puissante alliance à la tête de la plus forte Compagnie d'Opéra que les efforts combinés de ces directeurs expérimentés aient pu effectuer, par la réunion des talents lyriques de langue anglaise choisis dans le monde entier.

Abbie Carrington, Laura Schirmer, Lizzie Annandale, Francetta Arcone, Prima Donna, Soprani et Contralti. Arthur Byron, Giov Perugini, Premier Ténors. Wm T. Carleton, Geo. A. Conly, Ch. Gottschalk, Premiers Barytons et Basses.

Tilla, Jas. Peakes, Allen, Arthur, Pressy, Etc., Chœur Complet, Et Grand Orchestre.

S. Behrens et Sig. De Novellis, Chefs-d'Orchestre.

Lundi, 17 Jan—Carmen, Mme Roze.
Mardi—Guillaume Tell, Torriani.
Mercredi—Méphistophélès, Mme Roze.
Jeudi—La Bohémienne, Carrington.
Vendredi—Le Trouvère, Torriani.
Samedi, Grande Matinée—Carmen.
Samedi Soir—Fra Diavolo.

Admission générale, $1; Places réservées, 50c extra. Secondes (nouveaux fauteuils d'opéra) 75c; Galerie, 50c. 14 jan—

Théâtre St. Charles de Bidwell

COMMENÇANT

Dimanche soir, 9 janvier 1881.

Pour sept soirées seulement.

Mercredi et Samedi matinée.

Retour de l'actrice favorite

Mlle ANNIE PIXLEY,

—COMME—

M'LISS,

CHILD OF THE SIERRAS.

Mlle Pixley paraîtra dans tous ses rôles de choix de Chants, Danses et Mediey, accompagnée d'une compagnie de mérite.

Le magnifique décor, incident de la pièce, est entièrement neuf—par Harry Dressel.

Lundi soir, 17 janvier,

Compagnie d'opéra anglais de Strakosch et Hess.

Avec la renommée Prima Donna

MARIE ROSE,

qui paraîtra pour la première fois à la Nouvelle-Orléans au Théâtre St-Charles.

9 janv—

St. Stanislas Commercial College.
BAIE ST-LOUIS, MISS.,

Le COLLEGE a commencé sa 26me année scolaire le 1r septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session.

Prix très modéré.

Pour plus amples informations, s'adresser au Président FRERE FLORIMOND.

25 déc—1m

Académie St-Aloysius.
COIN CHARTRES ET QUARTIER.

Cette Institution bien connue a commencé sa deuxième session, le 4 octobre 1880. L'enseignement comprend le cours préparatoire collégial et le cours commercial.

Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin Chartres et Quartier.

3 jan—1m 9—9,12,16

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer New Orleans City, No. 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1881.—A une réunion régulière du Conseil de Direction, tenue ce jour, les officiers suivants ont été nommés pour l'année courante :

Président, F. WINTZ.
Secrétaire, RICHARD F. HARRISON.
Avocat, CARLETON HUNT.

RICHARD F. HARRISON, Secrétaire.

12 jan—3f

Compagnie d'Assurance "Home"—Nlle-Orléans, 8 janvier 1881.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de DEUX PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

CHAS. LeBASSIER, Secrétaire.

9jan—1m

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans, janvier 1881.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette compagnie aura lieu dans le salon P de l'Hôtel St-Charles, Lundi 17 courant de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

CHAS KILSHAW, Secrétaire.

9 jan—7

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1881.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque, aura lieu au local de la banque, LUNDI, 17 janvier 1881, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

9 janv—1mDMar

La réunion annuelle de la société dite: "Female Orphan Society," pour qu'il y soit procédé à l'élection d'un Conseil de Direction, aura lieu à l'asile Poydras, LUNDI, 17 janvier, de midi à deux heures de l'après-midi.

Mme E. G. HODGSON, Secrétaire.

7 janv—10f.

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881.—L'élection annuelle de treize directeurs par les actionnaires sera tenue au bureau de l'Association No 66 rue Toulouse, le LUNDI, 7 février 1881, de midi à 2 heures P. M.

4 jan—to 8fevMar JNO CALHOUN, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1880.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue le 21 décembre, il a été déclaré un dividende de TROIS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS par action, payable samedi 15 janvier 1881, à prendre sur les gains des six derniers mois.

Le livre des transferts d'actions sera fermé du 7 au 15 janvier.

V. VALLOIS, Secrétaire.

23 déc—au 15 janv

State National Bank of New Orleans.—Nlle-Orléans, 13 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année 1881 aura lieu au local de cette banque le TROISIEME MARDI de janvier 1881 (18), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. E. JARREAU, Caissier par intérim.

18 décem—30 j

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 11 décembre 1880.—L'élection annuelle de Directeurs pour l'année courante sera tenue dans le local de la Banque, 106 rue du Canal, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

14déc—1m

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 37, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

16 nov—1 mois

Avis.

Les soussignés, ont formé une société, sous la raison de OGDEN & RAYNE, pour la vente de Bagging et Ties, rue de l'Union No 13, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour la Carver Company Gin and Sinter et matériaux de pour Shaft Belting Company, de St Louis.

FRED. N. OGDEN.
BENJ. C. L. RAYNE,
Ci-devant RAYNE & CO

Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881.
1er janv—3 am

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

Cette Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles ouvriers. C'est dû à l'énergie et à l'expertise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de la fabrique.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention du public et du commerce son grand assortiment de bottes et Chaussures pour hommes, femmes et enfants, et les invite à visiter ses magasins avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabricant de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
30 sept—1a En face la Douane

BOIS DE CHARPENTE
50,000 PIEDS, Seconde qualité, à $7 par mille pieds, délivré.

J. L. NEVERS,
358 Julia Street,
20 déc—1m, 7 ps New Basin.

Mme ALEXANDRINE.

SOMNAMBULE d'une grande lucidité pour maladies et renseignements, continue ses consultations à sa demeure, No 19 Passage de l'Arsenal, entre St-Pierre et Orléans, Nlle-Orléans.

23 déc—1a D. mer. V.

SPECTACLES BALS, &c.

NOUVEAU Théâtre St-Charles
DE BIDWELL

En raison de la récente et SUPERBE RECONSTRUCTION, L'ACCOUSTIQUE INCOMPARABLE ET POUVANT CONTENIR UN GRAND AUDITOIRE,

L'OPERA HOUSE
De la Nlle-Orléans.

Mr. BIDWELL a enfin le plaisir et la satisfaction d'annoncer aux amateurs de Grand Opéra à la Nouvelle-Orléans, qu'ils trouveront dans son théâtre tous les agréments qu'ils peuvent désirer à la suite de l'engagement qu'il a fait avec la

GRANDE

Compagnie d'Opéra
INTERNATIONALE

—DE—

Strakosch & Hess,

Sous la direction de

MAX STRAKOSCH ET C. D. HESS.

Marie Roze et Mlle Torriani.

Des artistes lyriques tenant la première place et n'ayant été jusqu'ici surpassées par aucune troupe dans l'histoire du

GRAND OPERA ANGLAIS,

Aussi bien en Europe qu'en Amérique, la Compagnie a été si fortement organisée qu'elle peut représenter avec satisfaction pendant toute la saison, et

SANS INTERRUPTION.

Il y a aussi, faisant partie de la compagnie, les éminentes Prima Donna, Miles

ABBIE CARRINGTON,
LAURA SCHIRMER,
LIZZIE ANNANDALE.

Les forts premiers ténors

ARTHUR BYRON,
GIOV. PERUGINI.

Le fameux baryton anglais,

WM. T. CARLETON,
Mr. C. GOTTSCHALK,

Basso chantante,

Et la Basso Profonde américaine très renommée,

Mr. GEO. A CONLY.

Assistés par les artistes de talent qui suivent : Mlle ARCONE,

M. J. G. PEAKES,
M. W. H. TILLA,
M. WALTER ALLEN,
M. ARTHUR,
Mlle PRESSY.

Un Grand Orchestre de Quarante Musiciens,

—ET UN—

Chœur Complet et Choisi avec soin.

S. BEHRENS et le Sig. DE NOVELLIS Chefs-d'Orchestre.

LE REPERTOIRE.

Lundi soir, 17 Janvier.

LE CHARMANT OPERA DE BIZET,

CARMEN,

Sera joué par un fort personnel,

MARIE ROZE

jouera le rôle de Carmen qui a été écrit pour elle.

Mardi soir, 18.

Le Chef-d'œuvre de Rossini,

GUILLAUME TELL,

Sera chanté pour la première fois ici, en anglais, par la célèbre

TORRIANI dans le rôle de Mathilde

Assistée par un personnel exceptionnel.

Mercredi soir

Sera remarquable par la première représentation en cette ville du grand succès d'opéra en Europe et en Amérique, le Chef-d'œuvre de Boito

MEPHISTOPHELES

Marguerite (MARIE ROZE) Hélène de Troie.

Jeudi,

L'OPERA A JAMAIS POPULAIRE DE BALFE,

La Bohémienne,

Présentant la charmante Prima Donna Américaine, l'une des artistes qui a obtenu le plus de succès parmi les artistes de cette grande compagnie,

MLLE ABBIE CARRINGTON dans le rôle de ARLINE.

Vendredi soir,

LA CELEBRE TORRIANI

Paraîtra dans le rôle de LEONORA dans l'opéra de Verdi,

IL TROVATORE,

BRYON ET CARLTON

Chantent dans cet Opéra.

GRANDE MATINÉE

—DE—

CARMEN.

SAMEDI,

Et SAMEDI SOIR, une représentation de l'opéra d'Auber,

Fra Diavolo,

Secondé avec une distribution des personnages qui ne peut être surpassée sur le Continent Américain.

La Vente des Sièges Commence

JEUDI MATIN, A 9 HEURES.

PRIX POPULAIRES.

Entrée générale	$1 00
Premières	75
Galerie	50
Sièges réservés	50 sous Extra

13 jan—

Grand Bal Travesti et Masqué
DONNE PAR

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

A la Salle de l'Exposition,

SAMEDI SOIR, 15 JANVIER 1881.

Comité d'Arrangements ;

L. J. COURTIN, Chairman.

M. F. Guéré, Fred. Wast.
Michel Tuyes, D. Bartha.
Geo. Bonhof Jr, J. F. Barthélemy,
Alfred Dudeuxt, Vincent Mall.

Billets d'entrée......$1.00

On peut se procurer des invitations pour dames chez J. F. Barthélemy, No 51 rue Royale, ou J. J. Weidrup, coin Passage de la Bourse et Conti, J. F. Bart, coin Champs-Elysées et Bons-Enfants, ou à tout membre de l'association.

9 jan—6t

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de

MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche spécial MATINEE.

Orgue, dernières nouveautés à la famille et aux dames. Elle est une grande attraction. Aux personnes assistant au concert ou lunch. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe, et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

16 oct—1a

FRANCOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIBNEY

Entrepreneur de pompes funèbres.

57 rue des Champs-Elysées,

Entre Moreau et Chartres, Troisième District, Nouvelle-Orléans.

TOUJOURS PRETS.

Cercueils Métalliques brevetés,

En possession de ses moyens.

Aussi Cercueils Métalliques.

VOITURES A LOUER

21 nov—1a—ELLE

Spectacles, Bals, &c.

GRUNEWALD HALL,
Rue Baronne.

PANTOMIME DE CENDRILLON.

GRANDE REPRESENTATION,

Jeudi Soir, 13 Janvier 1881.

Grande Matinée,

Samedi, 15 Janvier 1881,

A MIDI.

A laquelle sera représentée la Pantomime de CENDRILLON.

Tous les professeurs et les enfants des écoles publiques et privées y sont invités.

Entrée gratuite pour les enfants. 13déc—

FOIRE
AU PROFIT DES

Orphelines de l'Asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix, Troisième District.

Ouverture le 10 Janvier 1881. Clôture le 15.

Tous les jours, il y sera servi un lunch pour les enfants, les familles, les clubs et le public en général.

Un magnifique porte-voix de pompier mis au concours, sera décerné à celui des facemens des compagnies de pompiers de la Ville, qui recevra le plus grand nombre de votes. Le Gouverneur Wiltz, présentera le porte-voix à l'élu.

Le compte des votes aura lieu le dernier soir de la Foire, le 15 Janvier, à sept heures.

Le porte-voix est exposé au magasin de Griswold, ainsi qu'un livret pour recevoir les votes.

Dames et Messieurs sous les auspices desquels la foire sera lieu

Mmes Grunewald	Cooper,
Fleurot,	M Smith,
W J Behan,	Fredericks,
L A Wiltz,	Al Ducatel,
James Galliar,	Lange,
Hill,	Al Miltenberger,
G W Dunbar,	Armd Capdevielle,
James Guthrie,	Charles Macready,
J Delery,	Rhodes,
Alf Lagroue,	Susan Dufour,
Thos Beinkes,	H Bayon,
E Henry,	Victor Chaery,
C W Gilberne,	Vve L F Générès,
Wells,	Louis Chaery,
Carl Rahn,	Miles Grailes,
Myers,	Traffs.

Son Excellence le Gouverneur L A Wiltz.

L Grunewald,	J Tuyes,
Génl W Behan,	P Fourchy,
Hon B F Burke,	E Lange,
Rev James K Guthrie,	J C Delovan,
Génl A Reichardt,	Edgar Dufour,
Charles Macready,	Armand Capdevielle,
Albert Bowling,	John Fitzpatrick,
Thos J Semmes,	T Peabody,
Paul Capdevielle,	Jean Rogers,
Joseph Bowling,	H Peychaud,
Génl Jno Glynn,	Octave de Armas,
F W Henderson,	A Henriques,
Alf H Isaacson,	Antoine Carrière,
John Crickard,	J Hincks,
A Lamp,	J Krantz,
Judge Francis McGloin,	J Fourchy,
Vincent Wood,	J Jackson,
A Miltenberger,	W G Coyle,
A Sambola,	Dr Charles Faget,
John Pollock,	Dr Beugnot,
C Schmidt,	Dr H Lewis,
Dr H Bayon,	Edgar Canonge,
Dr Scott,	E Pouch,
Dr Howe,	G Pitot,
Dr B Sauvage,	J Winship,
Dr Davion,	Alf Grima,
Dr Layton,	Capt John Augustin,
Léonce Bouny,	Emile Car.ière.
1er janv—	

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE

TOILES-CIREES.

ELKIN & CO.,
100

RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Toiles-cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes cocos, Rotin et Napier. Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises, et anglaises, Reps crues et jutes, Terreyes, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et Velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie de, tapis laine 3 pis et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs

4 assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.

21sept—6m

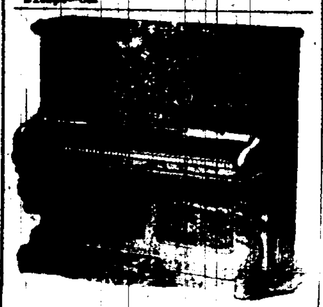

CHEZ

WERLEIN

135 - - RUE DU CANAL - - 135

SE TROUVENT LES

Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes.

LES

PIANOS CHICKERING

LES

PIANOS MATHUSHEK

Ces PIANOS durables, d'un son pur et large, se vendent plus que les autres sur ce marché, et sont les meilleurs qui se puissent avoir.

Orgues de salon, les plus récents Morceaux de Musique, Livres reliés, Folios, Mallettes, Couvertures de Piano, Tabourets, Pupitres et Instruments à Musique de tout genre, y compris Boîtes à musique, Accordéons, Harmonicas de bouche, vendus à très bas prix.

Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de Pianos neufs. Un examen de mon stock compensera ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.

24 déc—3m

Commission des réclamations franco-américaines.

AVIS

Aux Français qui ont des réclamations à faire valoir pour préjudices éprouvés pendant la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

La Commission constituée conformément aux termes de la Convention du 15 Janvier 1880, se réunira officiellement à Washington, le 22 Décembre de cette année. C'est à cette date que commencera le délai de six mois, accordé aux réclamants par l'Article VIII de la Convention pour présenter leurs réclamations.

Les intéressés sont priés, en conséquence, d'envoyer sans délai au soussigné, à Washington, 1518 H Street, leurs requêtes avec les pièces justificatives à l'appui.

Un exemplaire du règlement, adopté par les Commissaires et contenant tous les détails de la procédure à suivre, sera adressé aux personnes qui en feront la demande au soussigné.

A. LANEN,
Agent du Gouvernement de la République française, 1518 H Street, Washington.
11 décembre 1880. 16 déc—1mois

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage ; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et le grain de toute espèce, chez BISCONTEAU FRERES, à l'angle des rues Bayou et Broad, Orleans. Marchandises délivrées à domicile.

18déc—1 an

FRED. N. THAYER.

ENTREPOT DE VOITURES
109 RUE GRAVIER,

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Ponies, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

AU PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

5déc—1an—V&C.

Importation Directe!

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures, Capes, Manchons, etc,

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.

5 janv—

MAGASIN D'ART
—DE—

LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121

(Seconde Etage.)

PAR UN ELEVATEUR.

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulés.

Je ferai les

Photographies les meilleures et des dernières genres

et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions

Plus raisonnables que jamais,

en ayant fait grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et un plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Miniatures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantité telle que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6mois Propriétaire.

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES
—ET—

Magasin d'Art,

L. UTER,

38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de

GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINEES

—ET DE—

TRUMEAUX

qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix ; aussi, la collection la plus complète et recherchée de

GRAVURES

—ET DE—

PHOTOGRAVURES,

dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions ; aussi MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.

13déc—

TAILLEURS.

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tous ordres sera promptement exécutés.

12 sept—1an A. GONTHIER.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34......RUE BOURBON......34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRES et étoffes à gilets.

2doct—3m

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléan
RUE DU CAMP 34.
27mai—1t

CONSULAT DE FRANCE
A

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Andrée Marie	Goubet Jacques
Argut Hippolyte	Hockmann Pierre
Bernoudy J F	Joncheux Simon
Beyrran Jean Baptiste	Koeser Mme née Thérèse
(Jeanne et Victor	(Flinschmann
Burgan Jean	Léonce Anthelmy
Bathilly Jacques	Lamaloutière Eugène
Babotin Jean	Laporte Jean
Bernard Aubro	Martin Joséphine
Coste Louis	Majastre Pierre Martin
Dumas Ernest Edouard	Méral Antoine
Devoisin Eugène	Milec Albert
Delscourt Gustave Frédéric	Mailliard Julien
Patrick Eugène	Prioré Alexandre
Druesn Arand Michel et	Pommatau Claude Marie
(Alexandre	Ravel Jean Baptiste Léon
Fontenau Louis Eugène	Recques Jean Baptiste
Flin Julien	Semparis Bernard
Favre Joseph Félix	Serène Firmin
Gasili née Moneau	Vergnes Emile
Guibé Dr	Wangen Jean-Baptiste

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 31 décembre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.

31 déc—

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales—Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales.—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

8mai—1an LEONORA FASS.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à chevaux et à mulets, charrettes à bœufs, charrettes à 3 et 4 mulets, chariots à bagages, charrettes pour loga, wagons à coton, charrettes à riz, petites charrettes de fermes, chariots et charrettes de toutes dimensions, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrements cette destinée à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

mai 30—1

JOHN R. LEGIER,
Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,

Entre les rues Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

1er sept—1an DMarV

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

P. C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, assortis, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possible. Les cars du dépôt de chaque passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.

4 mars—1an. DMarV

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleurs à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les maux de dents, les maladies de peau, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames qui le peuvent accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

16 déc 1an

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

-POUR-

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 8 EEVRIER 1881.

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE B.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 8 Février 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit......2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit......1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit......900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 8 Février 1881,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYES SUR PRESENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, au Nlle-Orléans.

Envoyez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne,

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas les BILLETS mêmes sont envoyés, non jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu prétendant ou offrant quelque chose par circulaire ou autrement, à son compte, ou au nom de la Compagnie, est un fraudeur.

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 102, rue du Canal.

Onzième état annuel.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.

CONFORMEMENT à sa charte l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880 :

Primes sur les risques de feu		$446,218 31
de do marine		49,194 09
do do rivière		42,251 69
Total des primes		$537,664 09
En moins—Primes sur risques non-expirés, $153,403 75		
Primes remboursées 5,502 97		
		158,906 72
Primes nettes acquises		378,757 37
A ajouter—Intérêts	$19,504 21	
Profits et pertes	36,296 45	55,800 66
		$434,558 03
Pertes payées sur les risques de feu	106,072 10	
do marine	16,684 54	
do rivière	16,903 32	
Pertes non ajustées	47,244 34	
	186,904 30	
Réassurances	21,888 99	
Réfaction (Rebate)	24,788 51	
Commission d'agences	54,193 93	
Dépenses d'agences	7,361 75	
Taxes et Licenses	3,954 67	
Dépenses de bureau	26,420 35	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs corps de sauvetage et Rebates	9,489 70	334,732 40
Bénéfice net		99,825 63

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu :

1° De passer $44,403 97/100 à profits et pertes pour dépréciation de vieux portefeuille de l'Association.

2° De payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital.

3° De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.

4° Et de payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réfaction (rebate) ou dividende anticipé de 15 0/0 déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir passé $44,403 97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour

ACTIF.

Argent en banque	$112,441 98
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 —
Entre les mains de ses agents	37,291 49
$200,000 bons des Etats Unis 4 0/0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	34,760 22
Prêts sur nantissement	3,612 —
Effets à recevoir pour primes	564 62
Effets à recevoir	1691 —
Actions	10,646 —
Propriétés foncières	36,025 —
Primes en voie de recouvrement	36,495 43
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	11,799 19
	$574,316 93

PASSIF.

Capital	$300,000 —	
Fonds de réserve	30,180 66	
Primes sur risques non-expirés	153,403 75	
Pertes non-réglées	47,244 34	
Dividendes non-réclamés	2,966 50	533,795 27
Surplus		$40,421 66
Bénéfice net de 1880		$99,825 63
Emploi : Dépréciation du vieux portefeuille	44,403 97	
Dividende d'intérêt du 1er semestre	15,000 —	
Surplus	40,421 66	99,825 63

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

Léon Sauz, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.

G. Le GARDEUR, Jr, Notaire public.

Directeurs :

HENRY ABRAHAM,	E. W. HUNTINGTON,
P. LANAUX,	J. S. LANAUX,
E. M. SCOTT,	A. LAMBERT,
J. P. SATARAIN,	J. PLAISENT,
L. A. WILTZ,	TH. BRIERRE,
HY. TREMOULET,	G. LANAUX.

9 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—

Factors & Traders,

37......RUE CARONDELET......37

Capital Payé......$1,000,000

ED. A. PALFREY......Président.
JOHN CHAFFE......Vice-président.
THOS. F. WALKER......Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken	C. J. Leeds,
J. L. Warren,	A. P. Boutte,
Sam'l. Friedlander,	A. M. Blakham,
R. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lyt Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
R. F. Robinson,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jas. I. Adams,
W. J. Behan,	R. T. Buckner.

5 sept—6m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau : coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des Incendies, à l'exclusion du capital payé......$ 3,881,426 31
Capital payé......1,228,200 00

Total de l'actif......$11,109,626 31

Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reconnues......3,944,358 32

Excédent pour les porteurs de polices......$ 7,165,267 99

Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871......$3,239,000

Pertes par l'incendie de Boston, en 1872......1,429,700

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.,)

67 et 69, Rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,

CAPITAL EN ARGENT......$400,000

Sollicite des

Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN......Président.
S. B. NEWMAN......Vice-Président.
CHAS. E. BROR......Secrétaire.

Directeurs :

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy
Joseph Bowling,	Victor Meyer,
H. Hernsheim,	Edward J. Gay,
Geo. W. Sentell,	A. M. Moulton,
P. B. Mortimer,	Wm. B. Conner,
Reuben G. Buck,	John M. Parker,
Edward Malle,	George Martin,
W. W. Swain,	Harry L. Nash,
A. H. Steward,	J. J. Reiss,
U. Marinoni,	Lucien Delery,
Charles H. Dolson,	Louis Frank,
Wm. A. Phelps,	Charles Newman,
Ford. Marks,	S. O. Gordon,
John Brunsso	John Calder,
S. H. Adams	Wm. B. Lyman.

27juin—1an V O

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Kaspar Auch vs J. F. Rohrbacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 1er février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St Charles, St Joseph et Delord et le Tivoli Circle, désigné comme le lot numéro un, sur un plan de Zimple, annexé à un acte de W. Christy, anciennement notaire en cette ville, en date du 13 avril 1835 et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue du Camp, entre celles St Joseph et Delord, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de J. D. Weaver par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, le 28 mai 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—6,14,20,27 janv,1 fév

Finlay & Thompson vs John N. Hiley et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 936—En vertu d'un writ de fieri facias contre John N. Hiley à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Deux portions de terre situées dans le 5me District de cette ville, et le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie du Brooklyn Warehouse, désigné comme lots 1 et 2, dans l'îlet No 27 borné par les Avenues Verrett et Atlantic que et les rues Lapeyrouse et Socrate. Le lot No 1 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Verrett ; le lot No 2 mesure 51 pieds 7 pouces de face à l'Avenue Atlantique sur une profondeur et étendue à chacun des lots sur la rue Lapeyrouse de 123 pieds 8 pouces, le tout plus ou moins. Ces mêmes propriétés ont été acquises par acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire, le 31 août 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17,24,31 déc, 7,14,18 janv

Emile Bonne vs. Wm. F. Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 808—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 19 janvier 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir :

Cinq certains lots de terre avec toutes les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 27 borné par les rues Magazine, Camp, Joseph et Arabella, désignés par les numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze, sur un plan déposé à l'étude de A. Hero Jr, notaire, annexé à un acte passé pardevant le susdit notaire Hero, le 23 décembre 1870. Les dits lots attenant les uns aux autres et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur ci-dessus par achat de William H. Finegan, par acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 24 juillet 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, c'est à dire la somme de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 juillet 1879 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant total pour honoraires d'avocat ; deux piastres et cinquante sous frais de copie de l'acte, tous les frais du procès et de la vente et toutes les taxes dues sur les propriétés vendues.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet à ordre pour Deux Cent Cinquante Piastres ($250) garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 24 juillet 1879, payable deux ans après la date avec intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et devra également assumer toutes les obligations de l'acte de vente et de l'hypothèque. Il ne devra pas alléger et devra payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et le reste du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux, et dans le cas où le prix de l'adjudication de la propriété, déduction faite des susdits frais et coûts et taxes au comptant serait au-dessous du montant total de la réclamation du demandeur, avec intérêt comme ci-dessus et du billet qui doit être assuré comme il est dit ci-dessus, alors l'acquéreur devra payer comptant la susdite réclamation du demandeur et assumer le susdit billet au pro rata jusqu'à concurrence de la balance de son enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18déc—18 24 31—7 janv 14 19

Andrew Schneider vs Mme L. Mene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1552.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 25 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, (anciennement Promenade Prytania) Melpomène, Prytania et Camp ou place Coliseo désignée par la lettre E sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 29 mars 1871, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le dixième jour d'avril 1871 et mesure, selon le dit plan, quinze pieds deux pouces de face à la rue Terpsichore, sur la ligne du côté de la rue Prytania sur vingt-six pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et forme une partie d'un lot de terre désigné par le No 8 de l'îlet No 68 sur le plan original fait par E. Lafon, le 5 mai 1807, déposé en l'étude de B. I. Caire, anciennement notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Hercules et Euterpe, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme le No quatre sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de Marc Lizardi, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Prytania, Coliseo et Euterpe, la dite portion de terre est composée du dit No dix et d'une partie du lot No huit de l'îlet No soixante-sept sur le plan original du dit faubourg et mesure trente-deux pieds au pouces au pied américain, et face à la dite rue Terpsichore sur une profondeur de cent trois pieds, au pied français, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23,30, 6,13,20,25 jan

Henry Hénel vs. Mme Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1334.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Tonti, Rocheblave et le Chemin du Bayou, désignés par les numéros quatre et cinq de l'îlet No deux, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 23 mai 1848, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, les lots sont adjacents les uns aux autres et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Esplanade, trente pieds onze pouces et une ligne de face au Chemin du Bayou, sur les profondeurs suivantes, s'étendant de la rue Esplanade au Chemin du Bayou, à savoir : Le lot No 4, soixante-quatre pieds et un pouce sur la ligne près de la rue Tonti qui le sépare du lot No 3, et soixante-onze pieds quatre pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No cinq, et le lot No 5, soixante-onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et soixante-dix-huit pieds sept pouces sur l'autre ligne près de la rue Rocheblave, étant la même propriété acquise par la dite Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert, de Nicholas M Benachi, par acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, en date du 18 septembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 déc—16,23,30—jan 6,13,18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Joseph Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1972—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue veuve Joseph Foster, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que ce soit pouvant concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
14 jan—14, 19, 23

Succession de Mme Anastasia Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1973—Division "D."—Attendu que Cyrus Chism, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Anastasia Chism, décédée, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
14 janv—14 19, 23.

Succession de John Robinson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1895.—Division B—Attendu que William Robinson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Robinson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
5 janv—9,14

Succession de Jean Augé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1950.—Division—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Augé, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
9 janv—12 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Armand Briot, Pasquale Pozzi, subrogé, vs F. E. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 15 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Francis E. Dumas, comme héritier dans et des successions de Joseph Dumas, son père et de Elizabeth Honorine Rivards, sa mère, ouvertes pardevant l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et maintenant pendantes devant la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, sous le numéro 211 du dossier de la dite Cour, et ses droits, titres et intérêts comme héritier dans et aux propriétés foncières et personnelles laissées par ces dits défunts la paroisse d'Orléans, sujet au paiement des dettes en quoi les dits intérêts consistent en un sixième indivis des dites successions pour plus de références, voir les dossiers et inventaires déposés aux susdites successions de Joseph Dumas et de sa femme No 211 de la dite Cour de District pour des dites successions et le règlement des successions. Les propriétés de la dite succession de Joseph Dumas dans et en quoi le dit Francis E. Dumas a un intérêt d'un sixième indivis comprennent les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Quatre certains lots de terre situés dans le 2ème District de cette ville, dans l'îlet No 6, borné par les rues Rampart, Prieur, Hôpital et Ursulines, ces lots étant les Nos 11, 12, 13 et 14, mesurant chacun trente trois pieds deux pouces et une ligne et quart de face à la rue Roman sur une profondeur de cent dix-neuf pieds un pouce et six lignes. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Hôpital. Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasine, Commune et Canal, désigné par le No 11, sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 3 décembre 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire, le dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de soixante-sept pieds huit pouces et deux lignes sur le côté qui le divise du lot No 10, et soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur le côté qui le divise du lot No 12 (le tout au pied américain).

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le même îlet que la propriété secondement décrite, désigné par le No 21, et mesure (au pied américain) vingt-cinq pieds trois pouces de face à la rue Commune, vingt-cinq pieds trois pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 20, et soixante-sept pieds huit pouces deux lignes et un quart sur la ligne du lot No 22.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Bourbon et Royale, mesurant (au pied anglais) soixante-quatre pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds de face à la rue Bourbon.

5° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Gaiennié, Suzette et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 15. Les Nos 1 et 2 mesurent chacun vingt-trois pieds huit pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent quatre-vingt-onze pieds dix pouces entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt trois pieds huit pouces et demi de face à la rue Nlle Levée, sur une profondeur de cent quatre-vingt onze pieds 10 pouces entre lignes parallèles, et le lot No 15 mesure trente quatre pieds dix pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent quatre vingt-onze pieds entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Douane, Crossman et Front et le chemin public, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 2, le dit lot mesure vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la rue Front sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles borné d'un côté par le lot No 2 et de l'autre côté par le lot No 4.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le faubourg Tremé de cette ville formant l'encoignure des rues St. Philippe et Marais et mesure (au pied français) quarante-quatre pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur et face à la rue Marais, de vingt pieds. Le dit lot forme une partie du lot No 6 dans l'îlet No 50.

8° Quatre certains lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste Marie, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Julia, Lafayette, maintenant Commerce, et St Joseph, les dits lots mesurent ensemble soixante-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée soixante-quatre pieds six pouces de face à la rue Commerce, deux cent vingt-deux pieds dix pouces de profondeur sur le côté de la rue St Joseph et deux cent vingt pieds et deux pouces sur le côté de la rue Julia.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé à l'encoignure des rues Dryades et Commune mesurant au pieds français soixante-sept pieds deux pouces de face à la rue Dryades et cinquante-trois pieds de face à la rue Commune borné sur la rue Dryades par une ligne s'étendant sur la profondeur de soixante-dix sept pieds six pouces et sur la rue Commune, par une ligne s'étendant en profondeur de quatre-vingt neuf pieds borné du côté de la rue Dryades par la propriété de H. Faurie et sur le côté de la rue Commune par celle de Mary Lartenllien.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, formant le coin nord des rues St Louis et Bourbon, borné par les rues Bourbon, St Louis, Dauphine et Toulouse, et mesurant soixante pieds de face à la rue St. Louis, sur une profondeur de soixante et six pieds et six pieds et face à la rue Bourbon. Le tout au pied américain.

11° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, désignée par le No 69 de l'îlet borné par les rues St Jean maintenant Bassin, Girod, St. Pierre et la propriété appartenant à la Banque du Canal, mesurant vingt huit pieds trois pouces de face à la rue St Jean maintenant Bassin, sur une profondeur de cent vingt huit pieds sept pouces sur le côté du lot No 68 cent vingt huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de la propriété de M. Lotorest et vingt-et-un pieds six pouces de largeur dans le fond, plus ou moins.

12° Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent située rue des Français entre Moreau et Victoire mesurant au pied français, quarante-quatre pieds de face à la rue des Français sur cent vingt pieds de profondeur. Le dit lot se composant en partie des lots Nos 192 et 193 sur un plan du faubourg Marigny borné d'un côté par une autre portion du lot No 193 et sur l'autre côté par l'autre portion du lot No 192.

13° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Conti Bienville Royale et Bourbon mesurant vingt-sept pieds plus ou moins de face à la rue Conti soixante-trois pieds onze 2/6 pouces de profondeur.

14° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, situé dans l'îlet et borné par les rues Nouvelle Levée, Gaiennié, Suzette et Tchoupitoulas, désigné par le No Un, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de soixante huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

15° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent formant une partie de l'habitation Griffon désigné par le No 16 de l'îlet K et ayant au pied français 30 pieds deux pouces de face à la rue Dumaine sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles et borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe.

16° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Julia, Girod et Baronne à la distance d'à peu près soixante-six pieds du coin de la rue Julia, mesurant à peu près vingt deux pieds de face sur à peu près soixante-trois pieds deux pouces et trois lignes.

Aussi les actions suivantes : 1. vingt-cinq (25) actions du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company of New Orleans, de cinquante piastres chacun, d'après le certificat No 471, en date du 21 novembre 1872. 2° Une (1) action du fond capital de la Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, de cent ($100) piastres, d'après le certificat No 887.

3° Cinq (5) actions du fonds capital de la Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans de cent piastres chacune d'après le certificat No 504.

4° Un certificat de la Merchants Mutual Insurance Company de la somme de quarante piastres.

Le tout conformément à un inventaire fait pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 19 février 1860 et enregistré dans les successions de Joseph Dumas et son épouse, comme il est dit plus haut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 .9 26 fév 2 9 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, ils seront vendu VENDREDI, 14 janv. 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

500 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment

Conditions à la vente. 14 janv

PAR JAS. P. GUINAULT.

ACTIONS, ARGENTERIE ET BIJOUX.

Succession de Maria Chédome, veuve en premières noces de Louis Brismontier, en secondes noces de Christophe Buboarg et épouse de Jacques Corna.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 janvier 1881, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 décembre 1880—

2 actions du fonds Capital de la Banque du Peuple de $50 chaque, d'après le certificat No 96 de la dite banque.

Un chèque pour dividende de ($4) quatre piastres de la dite banque.

Aussi—Un lot assorti de bijoux et argenterie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 jan—11, 15 et 22.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Sixième District, Coin des rues Chestnut et Soniat.

Geo. W. Jackson et al. vs. John L. G. Jackson, curateur, etc.

No 1793—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—Nouvelle Orléans.—SAMEDI, 12 février 1881, à midi et demi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un jugement de partage rendu dans l'affaire ci-dessus le 3 janvier 1881 et signé le 7 janvier 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir :

Six lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert, désignés comme lots numéros 17 à 22 et mesurant ensemble 125 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 161 pieds et 5 pouces de face à la rue Soniat.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit du jour de la vente, avec billets portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes dues en 1881, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire, No 5 rue Carondelet. jan11—11 16 23 29 fevô 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Fioles, jarres, bouteilles, tubes, entonnoirs, pots, vert-de-gris, bouchons, janeiana, mortiers, pilons, pierre ponce, meches, boîtes en fer-blanc, et autres articles convenables pour pharmaciens et apothicaires.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. SPEAR, Encanteur- Bureau 46 rue Royale—VENDREDI, 14 janvier 1881, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 12 rue St. Pierre entre celles Chartres et Levée les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant. 13 jan—

La splendide résidence en briques à deux étages, avec un vérandah en fer, No 54 de la rue Esplanade, entre Royale et Chartres, 2me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 15 janvier 1881, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'îlet borné par les rues Esplanade, Chartres ou Condé, Quartier et Royale, mesurant 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 116 pieds 6 pouces 6 lignes. Les améliorations comprennent la splendide résidence en briques à deux étages, avec véranda en fer sur la façade du No 54 rue Esplanade, contenant deux grands salons, portes à coulisse, chambre à manger et portes vitrées, grand corridor sur laquelle et, sur le second étage, 3 belles chambres à coucher cornet, deux tuyaux à gaz dans toute la maison, cuisines en briques avec 3 chambres, water works, citernes, etc., etc., et toute la bâtisse étant couverte en ardoises.

Termes et conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer les dits billets ou une portion, le remboursement des primes non expirées par les acquéreurs, assurances et transfert de la police par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs. 9jan—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Premier District, sur les rues Claiborne et Gravier.

Successions de James H. Steele et Maria Steele son épouse.

Cour Civile de District — paroisse d'Orléans — No 1592.

Vente au comptant à l'encan.

PAR NASH & HODGSON W. I. HODGSON Encanteur—Bureau, No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles en cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à la date du 12 janvier 1881, Dossier No 1,592, pour le compte de la succession de James H Steele et de sa femme Maria Steele, tous deux décédés, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, (autrefois Ste-Madeleine), Derbigny (autrefois Ste-Adeline), Common et Gravier, désigné comme une partie du lot No 26 sur un plan par Louis H. Pilié voyer, daté du 12 mai 1843 et déposé comme plan à vant notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure 26 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Claiborne, 27 pieds et 1 ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur de 45 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Gravier, et 55 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne la plus près de la rue Commune. C'est la même propriété acquise par J. H Steele de John Gainer, suivant acte devant Selim Magner ex-notaire, le 12 octobre 1858, ayant été expropriée par la ville de la Nlle-Orléans pour l'ouverture de la rue Claiborne, la dite Steele racheta la dite portion à la date de —

Les améliorations consistent.

2° Une certaine portion ou lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Claiborne, (formant triangle) désigné par le No 2, suivant un plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 27 novembre 1860 déposé pour être conservé dans l'étude de Charles E. Fortier, ex-notaire public, lequel lot mesure 32 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 1, et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près du lot No 3 et s'étendant de la rue Clara à la rue Claiborne, et a été acquis de la ville de la Nlle-Orléans, suivant acte devant Chas. E. Fortier, ex-notaire, le 27 décembre 1860.

Les améliorations consistent en

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Clara et Magnolia, désigné par le No 2 sur un plan par F Gardner, voyer, daté du 7 avril 1856 et mesurant 25 pieds 1 pouce, entre lignes égales et parallèles et a été acquis par Jos. H. Steele des héritiers de R. B. Shepherd, suivant acte devant A. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1860.

Les améliorations consistent.

CONDITIONS.—Comptant, au moment de passer les titres—10 0/0 toutes les offres devant être payés comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, Passage du Commerce No 7, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

13janv—13 16 23 30—fév 6 13 19.

PAR REED & WELSHANS.

HABITATIONS SUCRIERES ET FERMES sur le Bayou Grosse-Tête, Paroisse Iberville.

TERRES BOISEES ET CYPRES,

Facilement atteintes, propres à la culture du sucre et du riz.

Assortiment modique.—Vente péremptoire pour clore la succession.

Succession de l'Hon. Zénon Labauve et Elizabeth Labauve, sa femme.—Nos 30 et 201 du dossier de la Cour du Vingt Troisième District Judiciaire pour la Paroisse d'Iberville et la Succession de Elizabeth Labauve, No 320 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR REED & WELSHANS—CHAS. H. REED, encanteur—SAMEDI, 12 février 1881, à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. L. Cole, juge de la Cour de District du Vingt-Troisième District Judiciaire pour la Paroisse d'Iberville, en date du 23 décembre 1880, et d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 novembre 1880 pour le compte des susdites successions, les propriétés de valeur, à savoir :

L'Habitation Lyle.

Une habitation sucrière avec sucrerie, cabanes à nègres, faisant face au côté Ouest, du Bayou Grosse-Tête, décrite comme suit :

1° Le lot numéro vingt-sept, cent soixante-trois 50,100 arpents. 2° Le demi lot sud ou intérieur du lot No 28 contenant 84 arpents et 37 1/2 100 d'un arpent. 3° La moitié inférieure au sud du dit lot attenant de 20 arpents de face sur 40 arpents de profondeur contenant 843 16/100 arpents. 4° Le lot No 2 contenant 16 arpents, le lot numéro 6 contenant 77 arpents et le lot numéro 7 contenant 27 arpents, le tout de la section No 56 dans le Township Nos. 7 et 8 au sud du Range Nos 10 et 11 Est, Sud est à l'Ouest du fleuve Mississippi, district de la Louisiane. La moitié Nord de la section No 57 dans le Township No 8, au Sud du Range No 10 Est, dans le Sud Est (Ouest du fleuve Mississippi) district de la Louisiane, contenant 319 92/100 arpents, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La sucrerie et les dépendances et les cabanes à nègres sont en bon état, la terre est facilement égouttée et peut produire de magnifiques récoltes, de sucre ou de riz et toute l'habitation comprend à peu près 1000 arpents, convenablement située, très fertile, riche et facilement cultivée.

L'Habitation Le Blanc.

Une habitation sucrière ou rivière du côté Est du Bayou Grosse Tête, décrite comme suit : Une partie de terre composée de trois morceaux de terre dans la paroisse d'Iberville, contigus et attenant à une autre faisant face au Bayou Grosse Tête et désignée comme suit :

1° Section No 16 (étant school section), dans le Township 8 sud du R. 10 et 11 est, contenant 226 96/100 arpents.

2° Section fractionnelle du lot 17 Township 9, sud du R 10 est sud est, District des terres de la Louisiane (Ouest du fleuve Mississippi) et contenant 141 73/100 arpents conformément à une patente, 2132, Etat de la Louisiane.

3° Lot ou section 18, Township 8 Range 10 et 11 est, contenant 251 82/100 arpents, conformément à la patente 318 des Etats-Unis lesquels trois morceaux de terre comprennent l'habitation contenant ensemble à peu près 627 50/100 arpents, le tout plus ou moins et ont été achetés par Zénon Labauve à une vente de shérif, le novembre 1869, dans l'affaire Zénon Labauve à Virginie Le Blanc et Thomas L. Garrett, Livre de Transfert 9, Entrée 407, 8 fa. 150. Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, s'il s'en trouvent.

LA EAST BANK PLANTATION faisant face au Bayou Grosse Tête.

Bonnes terres boisées de cyprès.

1. Lot ou section 36 faisant face au dit Bayou contenant 249 19/100 arpents.

2. Lot ou section 35 faisant face au dit Bayou contenant 163 99/100 arpents.

3. Lot ou section 103 contenant 61 83/100 arpents.

4. Lots 1, 2 et 3 de la section 102 et la moitié sud de la section 101 contenant ensemble 486 19/100 arpents.

5. Lot 5 de la section 100 contenant 80 arpents.

Tous les lots ci-dessus décrits sont dans le Township 9 sud du R 10 est-sud-est. District de terres de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi.

6. La moitié sud de la section 19 Township 7 sud R 10 est contenant 303 40/100 arpents.

7. La moitié ouest de la section 20 Township 7 sud R 11 est contenant 320 arpents.

8. Lot ou section 32 faisant face au dit Bayou et contenant 151 58/100 arpents.

9. Lot ou section 31 faisant face au dit Bayou dans le Township 7 R 10 est, et contenant 163 43/100 arpents.

10. La moitié sud du inférieure du lot ou section 30 faisant face au dit Bayou Township 7 R 10 et 11 Est, contenant 83 39/100 arpents, le tout dans le District sud-est des terres de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces terres ont été acquises par Zénon Labauve dans la division et le partage entre Zénon Labauve et Alexandre Hotard, fait par Austin Hunt, notaire et annotateur de la paroisse d'Iberville, le 16 juillet 1868, et enregistré dans le livre 9, folio 146. L'habitation faisant face au Bayou Grosse Tête est propre à la culture du sucre et du riz ; au centre d'une région fertile et les terres du fond sont facilement atteintes par divers bayous, ont une grande valeur par leurs cyprès de choix et peuvent être facilement vendus à part. Le morceau total contient à peu près 2000 arpents.

Conditions—Comptant. Un dépôt sera exigé sur les lieux. Actes de vente pardevant aux frais des acquéreurs.

9 jan—9,16,23,30—fév 6,12

Perdu.

UN chèque No 84 de cent quinze piastres et 16 cents ($115 16), tiré sur la Germania National Bank, par J. L. Nevers à l'ordre de B. Labardens, et transféré par ce dernier à J. P. Carrère. La personne qui aurait trouvé ce chèque est priée de le rapporter à J. P. Carrère, Commercial Pa illion, au pied de la rue Poydras attendu que le paiement du dit chèque a été arrêté.

11 jan—3t